AMNESTY INTERNATIONAL TOGO

ECHOS d'A TOGO

N° 50

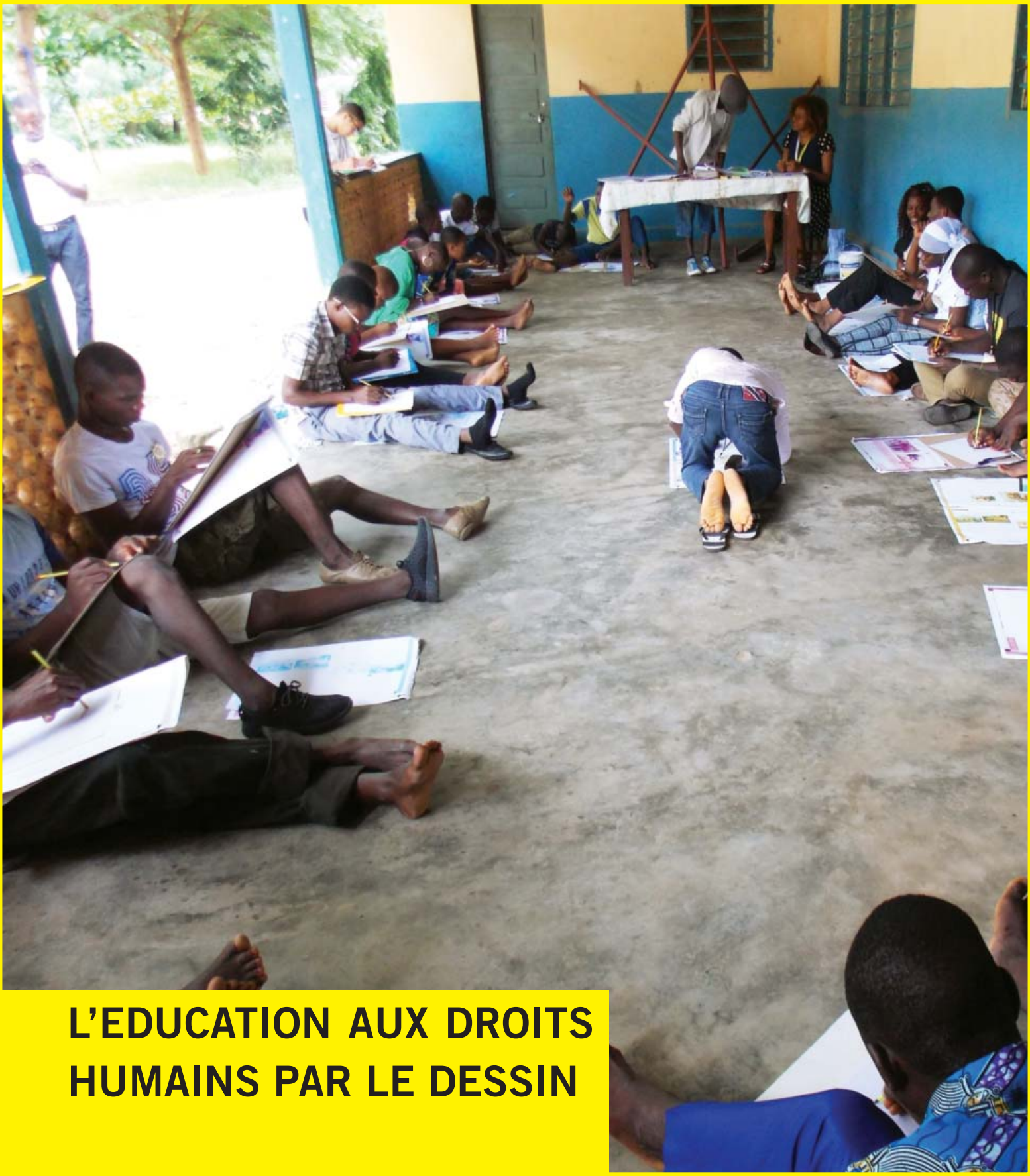

L'EDUCATION AUX DROITS HUMAINS PAR LE DESSIN

ÉDITO

Le fer de lance !

« C'est vous qui assurerez la relève et le Togo en sera ce que vous en ferez ». Cette boutade ou phrase, on la connaît. Elle résonnait chaque mercredi soir à partir de 14.30 sur les antennes de radio Lomé. Cette phrase ou mieux ce slogan annonçait une émission qu'animait Kouakou Kouadelou à l'endroit de la jeunesse togolaise. Et une chanson continuait : « en avant, jeunesse en avant… en avant toujours la victoire… »

Aujourd'hui ces ingrédients résonnent encore comme la voix d'un tocsin à l'endroit des jeunes de la section. Comment pouvait-il en être autrement ? Les jeunes constituent le vivier de toute société et à Amnesty international-Togo on l'a bien compris. Ils sont le fer de lance du mouvement qui a pris bien entendu de l'envol comme nous l'avons souligné à plusieurs occasions. Cet envol sera donc auréolé avec le concours des jeunes. C'est pourquoi la section n'a pas lésiné sur les moyens pour la réussite de ce forum, grand cadre d'échanges, de découvertes et de formation.

Le dernier forum tenu à Sokodé est la cristallisation de toute cette responsabilité qui incombe à la jeunesse d'AI-Togo : celle d'être le fer de lance de la section. A Sokodé donc, ils ont eu l'occasion de se mettre encore plus en contact avec la réalité des profondeurs du Togo et par-delà, des réalités d'ailleurs. Conséquence, ils sont plus aguerris et plus outillés pour la lutte contre les violations des droits humains.

A Sokodé la volonté manifeste affichée le démontre bien. Avec un programme aussi chargé que prolixe, on ne peut qu'applaudir et être confiant que l'avenir de la section ne peut être en de si bonnes mains. Et alors que sonne le cor et que résonne le tam-tam de la lutte pour les droits humains, les jeunes amnestiens togolais sont prêts jusqu'au bout de la nuit. Ils l'ont démontré à travers moult activités surtout à travers le thème du forum dont les travaux ont atteint les objectifs assignés.

En avant jeunes amnestiens togolais ; en avant, en avant pour la victoire !

Jean-David MESSANGAN
Assistant aux Publications

" Vaut mieux allumer une chandelle que de pester contre l'obscurité"

AU SERVICE DES DROITS HUMAINS

ECHOS D'AI-TOGO

Directeur de Publication :

AI-TOGO

Chargé de la Publication

Aimé ADI

Coordination de la Rédaction:
Jean-David MESSANGAN
Beker DJAGBASSOU

Ont colaboré à ce numéro :

Kafui AKAKPO
Robert EKPENTE

Saisie : Micheline AGBANATO

Photographe : KOKODOKO Ayi

Pao : Elias VONDOAME

© Photo couverture : Les jeunes lors de l' atelier de dessin au cours du forum national des jeunes à Sokodé en 2016

FORUM NATIONAL DES JEUNES 2016 : TROUVER DES STRATÉGIES INNOVANTES

« La Huitième édition du forum national des jeunes d'AI-Togo s'est tenue du 26 au 29 Août 2016 au Centre Régional de Formation et de Récyclage des Enseignants (CeRFoRE), dans la ville de Sokodé. Cet évènement qui a rassemblé quatre vingt-huit (88) participants venus des clubs, PGL et GL du Togo était axé sur le thème : Stratégies innovantes en faveur des droits humains : l'apport des jeunes. »

Ainsi le 26 Août déjà à 7h, les participants des structures d'Aného, de Lomé et de ses environs se sont rassemblés au siège pour le départ. Après les contrôles de présence et quelques informations d'ordre pratique données par les membres du COF, le DS a exhorté les jeunes à un comportement responsable durant le forum, des mots qui ont donné le signal du départ pour Sokodé à 9h59. Le voyage a duré environ 7h et sur le trajet ont été embarqués les jeunes de Vogan, Tsévié, Atakpamé, Badou et Hihéatro.

A 17h00 les bus arrivèrent enfin dans l'enceinte du centre CERFORE, le lieu qui abritera le forum. Après le débarquement, les jeunes se sont rassemblés pour écouter tour à tour les informations pratiques, le mot de bienvenue de la CCM Mme Prisca AHIANLEGBE-A., la lecture et l'adoption du code de conduite et la présentation des membres du COF.

Après le dîner, les jeunes se sont rendus à Koma un quartier de la ville pour la première activité du forum, une projection de film portant sur les grossesses précoces chez les jeunes filles. Les jeunes s'étaient d'abord rassemblés au grand carrefour de Koma pour une minie-caravane en faveur des jeunes filles de la Sierra-Léone. En effet les jeunes filles de la Sierra-Léone ne sont pas autorisées à poursuivre leurs études quand elles sont enceintes et cette campagne a pour but de lever cette barrière qui les empêche de continuer l'école même quand elles sont enceintes. La chute de la caravane fut la petite place publique de Koma, le lieu de la projection. Au total 3 vidéos sur les grossesses précoces ont été projetées. Les films ont été commentés par la CCM et Amdia une jeune fille de Sokodé qui a assuré la traduction en Kotokoli la langue locale. Ensuite ont suivi des séries de questions-réponses et la collecte de signatures. A la fin, M. AFO DJOBO est intervenu pour donner des informations à propos du PGL Sokodé afin d'orienter les gens qui auraient voulu devenir membres. Les jeunes reprirent place dans le bus pour le retour au CERFORE. Au total plus de 200 signatures ont été collectées.

Présentation des oeuvres par les participants à l'atelier de dessin

Le deuxième jour a débuté avec un sport matinal afin de permettre aux jeunes de garder la forme et avoir du tonus pour la journée. Puis ils se sont rendus dans leurs dortoirs afin de se préparer pour la cérémonie officielle dans la grande salle aménagée pour la circonstance. Après la mise en place des autorités et invités, la cérémonie démarre par les mots de la présentatrice Ghislaine SOWOU, suivis des mots de bienvenue du Coordonnateur national jeune (CNJ) d'AI-Togo, Arnold EDOH. Ce dernier a d'abord souhaité la bienvenue aux autorités et invités présents à la cérémonie d'ouverture ; ensuite il a remercié les jeunes pour leur engagement pour la cause des droits humains et le travail qu'ils abattent dans leurs structures. Enfin, a-t-il rappelé l'intérêt de ce forum dont il

a souhaité un bon déroulement des activités. Son intervention a été suivie de celle du DS d'AI-Togo M. Aimé ADI et du président du PGL Sokodé M. Sèzinimini AFODJOBO. Après leurs interventions, M.TCHATCHIBARA, représentant le préfet de Tchaoudjo, a prononcé son discours, déclarant ainsi ouvertes les activités du forum national des jeunes 2016. La cérémonie a pris fin avec le retrait des invités qui ont d'ailleurs signé des pétitions.

Après une petite pause, les jeunes ont regagné la grande salle pour la formation d'ouverture présentée par la CCM, Prisca A.-A. Cette formation qui a pour thème ***« AI et les stratégies innovantes de campagne avec et pour les jeunes »*** a été une séance participative d'échanges entre les jeunes et Mme Prisca. Elle leur a permis de découvrir d'autres moyens simples de promouvoir les droits humains, comme les affiches, les actions « flash mob » et autres. Les jeunes ont donné des exemples de stratégies innovantes comme un match de football mixte, avec des grossesses simulées pour soutenir les filles de Sierra Léone. A la fin de la formation, une projection montrant les stratégies utilisées par d'autres sections, a été faite.Telles seront les matières premières des activités des clubs scolaires d'EDH au cours de l'année académique

Arnold EDOH

Protestation

(A **Johan Teterissa**)

Liberté d'expression, que dis-tu de la vie ?
La vie est étrangement dure en Indonésie !
Veux-tu savoir ? On n'y brave pas l'interdit
Et aujourd'hui comme hier, à l'autorité on sourit.

Ô suffirait-il de jeter un citoyen en prison
Pour vaincre un ennemi à l'horizon ?
Voulez-vous créer un nouveau droit de l'homme,
Une obligation de mutisme en somme ?

Fouettez, frappez et emprisonnez-nous sans fin,
De la justice, nous aurons éternellement faim ;
Jugez et condamnez-nous sans aucune pitié
Les murs de nos prisons vous chanteront leur inimitié

Laissez-nous donc nous exprimer,
Permettez-nous donc de danser,
Permettez-nous aussi de chanter
Et réclamer nos droits en toute amitié !

Que dit le drapeau de l'interdiction brandi ?
Que vaut la liberté d'expression en Indonésie
A la lecture de la Déclaration Universelle ahurie ?
Nous ne sommes que des protestants, non des ennemis.

Johan Teterissa a envie de retrouver ses élèves,
Il a encore envie de continuer à enseigner ;
Ô, sachez donc vous, nation que la justice élève
Que rien n'est plus vil que la privation de liberté.

Laissez donc libre cours à nos manifestations
Et si vous ne voulez plus de nos protestations,
Point n'est besoin d'un chemin de croix,
Il n'y a que la voie du droit.

Koko Dzoka,
sympathisant d'Amnesty International
inédit, Lomé le 06.12.17
Pour Amnesty International

« JEUNES ACTEURS DE LA RECONCILIATION : L'éducation à la citoyenneté et aux droits humains au service de l'unité nationale »

Amnesty International Togo a procédé ce 13 décembre au lancement officiel du projet « jeunes acteurs de la réconciliation : l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains au service de l'unité nationale », projet qui sera exécuté avec l'appui de l'Union Européenne.

Ce projet est une contribution en réponse aux recommandations de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR). L'Education aux Droits de l'Homme (EDH) a été identifiée par la recommandation 20 de cette commission comme un moyen utile pour lutter efficacement contre les violations des droits humains. La mise en œuvre de cette recommandation est un facteur catalyseur pour l'effectivité de la réconciliation et la lutte contre l'érosion de la conscience citoyenne et démocratique qui touche autant aux valeurs qu'aux règles de vie en communauté. Ainsi, les écoles, les centres d'apprentissages et les jeunes qui les fréquentent deviennent des canaux importants pour proposer un modèle de citoyenneté basée sur le respect de la dignité humaine, des valeurs de tolérance et des droits de l'homme.

Photo de famille à l'issu de la cérémonie d'ouverture (EDH)

Afin d'imprégner les jeunes en tant que futurs éducateurs-trices et défenseurs-ses des droits humains et de la réconciliation, le projet vise selon le Directeur d'Amnesty International Togo « *à contribuer à l'édification de la réconciliation et à lutter contre l'impunité en soutenant le travail du HCRRUN à travers un programme d'éducation à la citoyenneté et aux droits humains en milieu scolaire et au sein des communautés locales.* »

Prévu pour quarante (40) mois dont le coût total d'exécution est estimé 228 236 euros le projet devra à terme d'une part accroitre la connaissance et la compréhension de mille (1000) élèves dont 50% filles, cent jeunes apprentis et 60 enseignants encadreurs sur les valeurs civiques et les droits humains en vue d'une réconciliation effective. D'autre part, il renforcera les capacités de 30 institutions d'encadrement des structures scolaires et d'apprentissage (6 à Dapaong, 5 à Kara, 8 à Sokodé, 4 à Atakpamé, 3 à Aného et 4 à Lomé) à disposer d'outils innovants pour former les jeunes en intégrant les enseignements de l'éducation civique et des droits humains.

Le projet est une phase pilote vers la mise en place d'un programme d'enseignement sur les droits humains et la citoyenneté dans les écoles et centres d'apprentissage du pays en proposant des exemples de contenu et d'initiatives prises par les jeunes eux-mêmes.

Le présent projet lancé par Amnesty International Togo sera exécuté en partenariat avec des Associations locales que sont : Horizon 21 (H21 à Dapaong), Association Togolaise pour l'Education aux Droits Humains et à la Démocratie (ATEDHD à Sokodè) et La Lanterne (à Lomé). Le lancement est couplé de la formation d'une première vague d'enseignants points focaux chargés de former et d'animer les clubs scolaires d'Education aux droits humains, à la citoyenneté et à la réconciliation.

TECHNIQUE D'ART ORATOIRE : DES FEMMES FORMÉES

Dans le cadre du programme de renforcement des capacités de ses membres, la cellule genre d'Amnesty International-Togo a organisé à l'intention des femmes de la section, une formation le samedi 23 juillet 2016.

Cette formation dont le thème a porté sur **« les techniques d'art oratoire »** a eu lieu au secrétariat national. Son objectif est d'amener les membres de la cellule à savoir comment parler en public et à animer de façon volontaire et efficace les causeries, les sensibilisations et les formations dans les groupes. Elle s'est déroulée de la façon suivante :

Vue partielle des participants (femmes)

Présentation et recueil des attentes des participantes

Tout a débuté à 9h40min. Après les mots de bienvenue de Ghislaine SOWU, co-coordinatrice en charge du genre, un tour de table a été fait pour permettre à chaque participante de se présenter et de formuler ses attentes vis-à-vis de la formation.

Communication sur le thème « Les techniques d'art oratoire »

Cette communication est présentée par madame Kafui AKAKPO , chargée du genre au sein d'Amnesty-Togo. Elle a lancé sa présentation par un pré-test. Il s'agissait à ce niveau pour chaque participante de remplir un questionnaire relatif à la notion d'art oratoire.

Quant à la communication proprement dite, elle a porté essentiellement sur la définition de la notion d'art oratoire, les qualités d'un bon orateur, quelques grandes lignes d'une présentation ou d'un exposé, la co-animation et les différentes méthodologies en matière de communication.

La séance a été poursuivie par des cas de simulation. Ainsi, les participantes, réparties en trois groupes, avaient à choisir un thème par groupe et désigner un représentant pour le présenter. Après une vingtaine de minutes de travaux en commission, la restitution a été faite en plénière, ce qui a permis aux membres de donner leurs impressions et faire des observations par rapport aux simulations.

Pour finir, la communicatrice a, pour pouvoir évaluer l'assimilation de sa présentation par les participantes, procédé à un post-test où il leur a été soumis pour remplissage le questionnaire soumis auparavant.

Take action et action photo

Le cas de la Gambie où règne la peur et où les manifestants de l'opposition sont soumis à des représailles a été présenté aux participantes. En effet, après la présentation de la communication, madame Prisca A.-A., chargée des campagnes et du militantisme a pris la parole pour faire un bref aperçu de la situation qui prévaut en Gambie et proposer aux participantes une photo-action pour attirer l'attention des autorités gambiennes.

C'est sur cette action que la séance a pris fin aux environs de 13h00.

La formation a de manière globale répondu aux attentes des participantes car d'après leurs impressions, elles ont à travers cette formation acquis des connaissances qui leur permettront d'animer sans aucune crainte ni difficulté des séances de formation et de sensibilisation. Aussi, la méthode participative utilisée par la communicatrice a-t-elle permis à toutes les participantes de prendre activement part à la séance et de mieux assimiler la communication. Toutefois, il est déploré la faible participation des femmes qui, malgré les invitations envoyées aussi bien sur la ligne de discussion que sur les autres lignes (all services sms, whatsapp, facebook) n'étaient qu'une vingtaine à être présentes.

Florence TOYI

SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTION À AGOMÉ-GLOZOU : FILLES ET FEMMES LEADERS FORMÉES

Le samedi 28 mai 2016 a eu lieu à l'Ecole Primaire Catholique (EPC) d'Agomé-Glozou un atelier de formation de la plate-forme des jeunes filles et femmes leaders communautaires d'Agomé-glozou sur les droits en matière de sexualité et de reproduction.

Cette activité qui s'inscrit dans le cadre de la campagne « Mon Corps Mes Doits » fait suite à celle du 30 janvier 2016 au cours de laquelle des besoins en santé sexuelle et reproductive et en planification familiale ont été identifiés pour compléter les informations reçues. Ceci a nécessité l'intervention d'une personne ressource spécialiste en la matière.

Photo d'ensemble à l'issu de la formation

L'objectif de cette formation est de permettre à ces femmes d'avoir des informations fiables sur la santé sexuelle et de la reproduction et d'être capables d'appuyer, de conseiller et d'accompagner les jeunes pour une prise de décision responsable en matière de sexualité et de reproduction. Elle a réuni 32 participantes dont 17 femmes et 15 jeunes filles.

Les travaux ont été dirigés par une délégation composée de cinq membres à savoir Mme Prisca AHIALEGBEDZI-A., chargée des campagnes et du militantisme, Florence TOYI, co-coordinatrice en charge du genre-communication et visibilité, Ghislaine SOWU, co-coordinatrice en charge du genre mobilisation, Delphine GENNA, stagiaire à Amnesty et de Madame AKODA, sage-femme en service à l'Association des Sages-Femmes du Togo (ASSAFETO). Les points ci-dessous ont été abordés.

Ouverture de l'atelier

La séance a débuté à 08h30min par l'intervention de madame Prisca AHIALEGBEDZI-A., chargée des campagnes et du militantisme qui, après avoir souhaité la bienvenue aux participantes, a présenté la délégation d'Amnesty suivie d'un tour de table où chacune des participantes s'est personnellement présentée.

Une fois le programme du déroulement de la séance présenté, les participantes ont été réparties en deux groupes afin de permettre aux jeunes filles de se sentir à l'aise dans les débats. Il s'agit d'un côté du groupe des femmes et de l'autre celui des jeunes filles.

Rappel du contexte de la rencontre et partage d'expérience

Un exercice de mémoire a permis aux participantes de se rappeler la séance de formation du 30 janvier sur le droit à l'éducation en matière de sexualité et de reproduction en termes de contenu abordé, présentation de la structure, présentation de la paire-éducation. Par la suite, l'occasion a été donnée aux participantes de partager leurs expériences suite à cette formation. Les participantes ont mis en exergue l'utilité de cette formation pour leur vie ainsi que pour la vie de leurs camarades à qui elles ont donné des conseils.

Communication sur la santé sexuelle et reproductive

Mme AKODA, sage-femme en service à ASSAFETO a conduit la communication. Elle a, dans son intervention, entretenu les femmes sur les services et méthodes de planification familiale, le dérèglement mensuel, la ménopause, la prévention et le traitement de l'infection vaginale ainsi que l'importance de l'éducation sexuelle à l'endroit des enfants.

Les jeunes filles ont, quant à elles été entretenues sur la puberté, le cycle menstruel et l'hygiène lors de la période des menstrues, les toilettes intimes ainsi que sur les causes et solutions des règles douloureuses.

Des questions d'éclaircissement ont été posées par les participantes, ce qui leur a permis d'être suffisamment informées pour faire face au déficit d'information sur la

santé sexuelle et reproductive dont sont victimes les femmes et les jeunes filles dans la localité.
La séance a été poursuivie par des simulations suivies de la remise aux participantes d'un guide d'information sur la sexualité et la reproduction. Ce document qui a été élaboré par la cellule genre sur la base d'un manuel de formation de l'association ATBEF, contient des informations sur la sexualité et la reproduction qui permettront à ces femmes et jeunes filles d'informer au mieux leurs paires sur la question.

Proposition des actions individuelles et évaluation de l'atelier

Après une courte pause, les femmes et jeunes filles ont à nouveau été regroupées pour la poursuite des travaux.
Afin de permettre d'une part aux participantes de mettre en pratique les informations reçues et d'autre part à la cellule d'évaluer le travail de la plateforme, il a été procédé l'élaboration d'un plan d'action. Il s'agissait pour les participantes d'indiquer, sur la base des fiches élaborées à cet effet, comment et par quel moyen elles comptent mettre en œuvre la formation reçue. Elles ont ainsi proposé des activités, les stratégies et les périodicités de mise en œuvre. Des propositions faites, on pourrait retenir ce qui suit :

- sensibilisation des jeunes filles dans les établissements scolaires et quartiers sur les DSR ainsi que sur la sexualité et la reproduction;
- organisation des causeries-débats sur les grossesses précoces et non désirées à l'endroit des élèves et apprenties;
- sensibilisation à l'occasion d'un match de football ;
- sensibilisation dans les églises ;
- sensibilisation des apprenties, des clientes, des sœurs, des amies et patronnes d'ateliers de coiffure sur les grossesses précoces et non désirées ;
- sensibilisations des parents et jeunes filles sur l'importance de la planification familiale à travers les différents groupes folkloriques et les groupements de femmes;
- causeries-débats dans les différents groupements de femmes (potières, riziculteurs, producteurs de manioc…) sur l'éducation des enfants en matière de sexualité et sur l'importance de l'espacement des naissances ;
- sensibilisation des jeunes filles à travers des émissions radiophoniques.
- Sensibiliser les parents sur l'importance de la communication mère-enfant sur la santé sexuelle et de la reproduction.

Poursuivant la séance, les participantes ont tour à tour fait un bref résumé de ce qu'elles ont pu retenir durant la formation et fait certaines recommandations à savoir :

- de mettre à leur disposition des gilets d'Amnesty lors des restitutions ou des actions individuelles.

Dans l'ensemble, le message est bien passé auprès des jeunes filles et des femmes. Elles ont compris qu'elles sont les porte-paroles de connaissances très importantes et sont motivées pour les partager autour d'elles.

Remerciement et clôture

L'intervention s'est terminée par des remerciements réciproques, et surtout dans une ambiance bon enfant.

La coordination

Témoignages

Voici quelques témoignages :

Jeunes filles

- L'une d'entre elles a présenté le cycle mensuel et la zone de risque important de grossesse
- L'une a retenu qu'elle ne doit pas accepter facilement les avances d'un homme mais aussi qu'elle ne doit pas hésiter à en parler avec ses parents,
- L'une a ajouté qu'il ne faut pas hésiter à poser des questions et à échanger avec ses parents. Une bonne communication et une bonne entente sont très importantes dans le foyer.
- L'une a dit avoir reçu comme conseil d'être discrète. Elle a ajouté se sentir dès aujourd'hui capable d'informer son entourage.
- L'une a mentionné qu'il leur a été dit de ne pas hésiter à en parler autour d'elle et à passer l'information.

Femmes

- L'une a affirmé avoir appris de nouvelles choses sur les méthodes contraceptives. Elle pense que c'est très important de conseiller les gens sur ce sujet et c'est ce qu'elle va faire.
- L'une a ajouté que les injections vont leur permettre d'espacer les naissances car elles ont appris ce jour

que ce n'est pas source de maladies.
- L'une a retenu comment conseiller les enfants contre les grossesses précoces non désirées et elle va conseiller tous les adolescents qu'elle croisera dès que l'occasion se présentera.
- L'une a enchainé en disant avoir appris des choses par rapport à comment communiquer avec les enfants.
- L'une a évoqué qu'il leur a été dit de se palper souvent les seins, pour vérifier que tout va bien et si jamais on constate une anomalie, il faut se rendre à l'hôpital. Pour elle, cette information est très importante et doit être partagée.
- L'une a rapporté qu'elle sait désormais que la ménopause n'est pas une maladie et que chaque femme doit passer par cette étape. Elle va sensibiliser les gens pour que cette information soit diffusée le plus possible.

Slam et théâtre pour célébrer les 55 ans d'Amnesty international

Le samedi 28 mai 2016, une soirée Slam et théâtre s'est tenue au secrétariat national d'AI-Togo. Se plaçant dans le cadre des 55 ans d'Amnesty International, la soirée débutée à 18h30 a vu la participation de plus d'une cinquantaine de personnes dont la plupart sont les jeunes des clubs et des GL de la section.

Le coup d'envoi est donné par les mots de bienvenue des animateurs, Boris TCHEOU du GL Take action de Lomé et Marceline AZAMETI du GL Justice Anfamé. Ensuite, le micro fut passé à Beker DJAGBASSOU, le comptable de la section pour les mots d'ouverture de la soirée. Ainsi, la soirée Slam et Théâtre des 55 ans d'AI fut ouverte avec la prestation de Ken qui a déclamé son slam « J'ai l'appétit ».

La déclamation de Ken a été suivie par l'intervention de Léonard ATHO, Ex-président d'AI-Togo, qui nous a présenté l'Historique d'AI. Son intervention a été suivie par les prestations des jeunes des clubs, Lycée port, CEG Adakpamé et Sophia pôle qui ont présenté un mini sketch expliquant la différence entre un mauvais traitement et un acte de torture. Leur prestation était précédée de celui de Moïse AKEBIM du GL Dignité de Lomé, qui a fredonné une chanson pour Amnesty.

La soirée s'est poursuivie par le passage d'un slameur comédien du Club UNESCO de l'UL, et la présentation de la pièce théâtrale « MARIA ». Pièce maitresse de la soirée, elle a été présentée par une coalition de trois groupes dont, le club UNESCO de l'UL, la troupe des frères US et les jeunes du PGL Togblé. Ainsi, pendant 25 min, les jeunes ont tenu le public en haleine par leur représentation théâtrale qui relate l'histoire d'une jeune fille promise en mariage à un vieux, mais qui a fugué avec son prétendant. Sous les menaces du vieux, le père de la fugitive donne sa fille de 11 ans au vieux à la place de celle qui a fui. Cette pièce s'est terminée par une version remix du Slam « Père solitaire » d'Arnold, présentée en duo avec Ken. Après la pièce, le défilé des campagnes des jeunes du PGL Bè a suivi. Ainsi, tour à tour, les jeunes ont défilé avec des t-shirts sur lesquels sont imprimées les différentes campagnes d'AI. La soirée fut clôturée par le toast à la liberté conduit par le coordonnateur des jeunes Arnold EDOH. La soirée Slam et Théâtre des 55 ans d'AI prit fin à 20H25 mn, par les mots de remerciement du CJ.

Un participant posant avec la bougie allumée

Le coordonnateur des Jeunes
Arnold EDOH

CLUB DES JEUNES DU COMPLEXE SCOLAIRE BAKHITA DE SOKODÉ POUR UN NOUVEAU DÉPART

Le club des jeunes d'AI-Togo du complexe BAKHITA de Sokodé a démarré ses activités de l'année avec la rentrée scolaire du 29 Septembre 2016 .La toute première rencontre a eu lieu le mercredi 30 septembre 2016 .Cette rencontre, qui n'avait réuni que les anciens membres, était une occasion de mettre sur pied un calendrier ou organigramme de l'ensemble des activités à mener durant l'année scolaire. A cette première rencontre, le rapport des activités du forum jeunes 2015 a été présenté au club par M .Issifou AFODJOBO qui a été le délégué et président sortant du club. Les responsables du club ont à cet effet proposé des thèmes qui devaient être développés au cours de l'année. Ces principaux thèmes sont les suivants :

-Connaissance d'AI (historique)
-L'importance de la DUDH pour les élèves, défenseurs des droits de l'Homme
-Activités à mener durant la semaine culturelle
-Les nouvelles stratégies pour attirer plus de membres dans le club
-Les activités d'AI dans le monde
-Divers

Le nouveau bureau a été élu et s'était engagé à bien remplir sa mission .Le club avait deux rencontres dans le mois c'est-à-dire un mercredi sur deux au sein de l'établissement. Cette programmation n'a pas été entièrement respectée puisque certains jours des rencontres coïncidaient avec les interclasses organisées par le complexe. Ainsi au total on a eu onze rencontres durant lesquelles l'essentiel a été fait. Dans le souci de soutenir financièrement le club, chaque membre devait cotiser 50 FCFA à chaque rencontre .Cette caisse interne a permis au bureau d'effectuer certaines dépenses telles que les frais de communication, de photocopie et d'impression.

A part les rencontres mensuelles, le club a obtenu de la direction du complexe l'autorisation de faire passer un message relatif aux droits humains chaque jour. L'un des principaux objectifs de ces petits messages qui ne duraient que cinq minutes, au maximum était de permettre aux élèves du complexe de mieux connaitre AI à travers notre club .Nous avons limité la quasi-totalité de nos activités aux élèves du complexe à cause de l'effectif de l'ensemble.

En effet le complexe compte au total 953 élèves avec trois niveaux d'enseignement : le collège, le lycée général et le lycée technique. Si nous arrivons à sensibiliser ce nombre, ceux-ci pourront servir de relais dans la ville de Sokodé . L'effectif du club qui était de 13 membres l'année dernière est passé à 23 cette année. Nous espérons dépasser cet effectif l'année prochaine.

Notre complexe a célébré son seizième anniversaire couplé de la semaine culturelle. Ce fut une occasion pour le club de se faire remarquer une fois encore du 08 au 11 Février 2016.

Durant cette période, le club a eu à effectuer deux activités . D'abord il a rencontré l'ensemble des lycéens du complexe pour leur parler de l'utilité de la connaissance des droits de l'homme et des missions d'AI. Durant ces débats, certains élèves, surtout ceux de l'enseignement général, ont fait savoir qu'ils croyaient ne pas être concernés par «les histoires ou affaires de DH», car selon eux, le droit n'est enseigné que dans l'enseignement technique et par conséquent ne concerne que les séries techniques. D'autres jeunes pensaient aussi que les activités d'AI ne se limitaient qu'à la capitale uniquement. Nous leur avons donc donné l'essentiel sur les droits de l'Homme, tout en leur précisant que cela concerne tout le monde . A cette occasion certains ont promis intégrer le club.

Vue partielle des jeunes du club

La deuxième activité a été réalisée lors de la soirée culturelle (aux Affaires Sociales de la ville), soirée au cours de laquelle ont été présentés respectivement un poème intitulé «la Paix» et un sketch portant sur la connaissance d'AI.

Le club dit un sincère merci au BN pour les gilets qui ont été envoyés à cet effet.

Le club a clôturé ses activités de l'année par la rencontre du 2 Mai Cette rencontre fut une occasion pour lui de faire le bilan de ses activités. Dans l'ensemble, les membres étaient satisfaits de l'organisation du travail au sein du club. Mais il a été relevé quelques défaillances telles que l'absence

non justifiée de certains membres aux réunions et surtout le retard dans les cotisations.
Le club remercie tout le bureau national pour sa contribution et s'engage à s'adonner plus dans la lutte pour la défense des droits humains.

Nous souhaiterions que le bureau de la coordination jeune nous assiste beaucoup l'année prochaine, car nous envisageons aller au-delà des murs du complexe .Nous prévoyons organiser une grande compétition de football(le jeu le plus aimé dans la localité) qui réunira l'ensemble des équipes de jeunes, aussi bien masculine que féminine des établissements scolaires de la localité. Une telle compétition permettra au élèves de la localité de mieux connaitre AI.

Les Responsables du club

LES MEMBRES TEMOIGNENT

Bonjour,
Je m'appelle AMAH Essozimna, membre du GL Freedom de Kara
Je connaissais AI, comme étant une association de renommée internationale dans la lutte contre la violation des droits de l'homme. Mais je ne savais pas qu'un jour je pouvais en être un membre et participer à ses actions. En 2007, un ami étudiant m'a parlé d'AI en m'invitant à intégrer un groupe. Mais, je n'ai pas eu cette chance parce que nous nous sommes dispersés après l'obtention de nos diplômes. C'est donc en 2013, dans le cadre de mes recherches pour préparer mon diplôme de doctorat, que je me suis rendu au siège national d'AI international pour consulter les rapports annuels. A mon arrivée au secrétariat, je me suis renseigné sur les possibilités d'adhésion, et la secrétaire m'a dit que j'avais la possibilité d'adhérer. Ce que je fis sur-le-champ. Pour moi, AI était l'association idéale dans la mesure où, le mouvement lutte contre la violation des droits de l'homme autrement dit combat l'injustice que personnellement je déteste. J'estime que par mon adhésion, je contribue d'une manière ou d'une autre à la réduction des injustices sous leurs diverses formes.

J'ai fait mon adhésion au siège à Lomé, mais je résidais à Kara, une ville de l'intérieur. Après mon adhésion, je fus intégré à un groupe. De retour à Kara, j'ai contacté le responsable et j'ai commencé par assister aux réunions mensuelles. J'ai été toujours en règle de mes cotisations vis-à-vis de mon groupe comme vis-à-vis de la section nationale. Ma détermination aurait contribué à la confiance que mes amis du groupe m'ont faite en m'élisant président de notre groupe en 2014. J'ai décliné l'offre estimant que j'avais à apprendre avant d'assurer cette responsabilité. J'acceptai d'être l'adjoint au président. Nous avons travaillé toujours ensemble et convaincu nos amis du groupe à plus d'engagement.
Je parle du mouvement d'AI à mes amis dès que j'en ai l'occasion. Beaucoup de personnes connaissent AI dans notre localité grâce aux discussions que nous engageons souvent avec eux.

J'ai gagné d'expériences en tant que militant d'organisation de défense de droit de l'homme. C'est un profil que je n'ai pas eu au cours de ma formation universitaire. J'ai eu la chance de me voir confié la responsabilité de conduire un projet EDH dans ma localité. De là, j'ai acquis d'expérience en la matière.
Ce que je gagne de plus important, c'est la satisfaction lorsque je reçois un mail me notifiant la libération d'une personne incarcérée injustement.

J'estime que, plus nous seront nombreux à agir en faveur des droits de l'homme, les actions auront plus d'impact. Mon souhait est de faire adhérer à court terme, les plus jeunes à l'association et les motiver à participer à ses actions. Pour moi, l'avenir du combat contre les droits de l'homme repose sur les jeunes, qui en connaissant leur droit peuvent valablement faire leur promotion.

Mon souhait est d'être plus dynamique dans le mouvement par la prise des initiatives qui vont dans le sens de la promotion des droits de l'homme. Je mettrai donc ma disponibilité pour réaliser les actions du mouvement. Je vais honorer mes engagements financiers qui participent à la survie du mouvement. Merci